

Réf: Dossier 430573

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE VETERINAIRE DE SONGON KASSEMBLE
SARL »

Siège ABIDJAN, SONGON-TE AU QUARTIER
KASSEMBLE , LOT 74, ILOT 10, Lot 74, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE VETERINAIRE DE
SONGON KASSEMBLE SARL »

Objet : IMPORTATION ET VENTE DE : PRODUITS ET
MATERIELS VETERINAIRES, PRODUITS ET MATERIELS
D'ELEVAGE, ALIMENTS ET CONCENTRES POUR ANIMAUX,
FABRICATION ET VENTE D'ALIMENTS POUR ANIMAUX,
ELEVAGE OU ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX POUR LA
VENTE, IMPORT-EXPORT. Et généralement, toutes
opérations commerciales, industrielles, financières,
immobilière, pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social et à tous objets similaires
ou susceptibles d'en assurer le développement. Et
généralement, toutes opérations commerciales,
industrielles, financières, mobilières et immobilières se
rattachant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, SONGON-TE AU QUARTIER
KASSEMBLE , LOT 74, ILOT 10, Lot 74, Ilot 10

Dirigeant(s) M GOUANTOUHEU KEMIAN JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10099 du 26/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59703/GTCA/RC/2025 du 26/09/2025

